

Appel à un Pacte civique

Un collectif d'associations lance un appel pour « *inventer un futur désirable pour tous.* » Objectif : débattre et faire adhérer le plus grand nombre à des engagements pour transformer la société.

Quatre « *impératifs fondamentaux* » forment le socle du Pacte civique, inspiré du Pacte écologique [1], et donnent un avant-goût de l'esprit qui l'anime : créativité, sobriété, justice et fraternité. 32 engagements, construits sur trois niveaux : individuel, tels le 3^e (« *assumer ses obligations de contribuable et d'assureur/assuré social* ») ou le 5^e (« *aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre ensemble* ») ; organisationnel, avec des suggestions soumises à toutes les structures, depuis les communautés spirituelles jusqu'aux entreprises, sans oublier écoles ou syndicats ; institutionnel enfin, adressé aux élus, autour de la qualité démocratique, de la lutte contre les inégalités, et de l'action de l'Union européenne.

Des propositions concrètes

Été 2008, naissance du projet. Des dirigeants d'associations (Démocratie & spiritualité, La Vie nouvelle), des philosophes (Patrick Viveret), des figures de l'économie sociale et solidaire (Claude Alphandéry, Hugues Sibille [2]) se réunissent autour de l'idée que la crise financière qui secoue la planète a des racines profondes dans notre société. Ils partagent le constat d'une accumulation de déséquilibres sociaux, liés au chômage de masse et aux inégalités grandissantes, et de troubles économiques dus à un système fondé sur la notion dominante du profit individuel. Et d'une crise écologique recon-

de leurs engagements respectifs, et avec les différents réseaux militants qu'ils animent, ils décident dès 2009 de réfléchir à des propositions concrètes. Des groupes de travail multi-associatifs se créent avec les militants, débattent sur différents thèmes comme l'emploi, la finance, la démocratie... et rédigent – œuvre qui se poursuit encore maintenant – des fiches repères. Une fois synthétisées, celles-ci constituent le *Pacte civique*.

Assurer la diffusion

Tout l'enjeu à présent est de « *promouvoir et stimuler l'adhésion* », explique Jean-Baptiste de Foucauld, un de ses

cofondateurs, et ancien commissaire au Plan. 38 organisations et 738 citoyens ont signé le Pacte [3], principalement issus des réseaux associatifs. Les candidats à la présidentielle sont interpellés depuis la rentrée 2011. Ainsi que les syndicats, les parlementaires, les associations de jeunesse, les entreprises... Sans animateur télé populaire en guise de vitrine, et avec un budget qui tourne autour de 30 000 euros, le collectif mise beaucoup sur le bouche-à-oreille. Un outil difficile à manipuler. Pour toucher un large public, la notoriété des porteurs et signataires de l'appel [4] ne sera pas de trop. « *Ça peut prendre* », estime le haut fonctionnaire, mais la démarche est « *culottée* ». Conscient d'avoir jeté « *une bouteille à la mer* », il affirme que la société a besoin d'idéalisme, et souhaite « *réunir les optimistes* ». Au risque de ne prêcher que des convaincus ?

DAVID LE DOARÉ



[1] En obtenant en 2007 près de 750 000 signatures pour le Pacte écologique, dont celles des principaux candidats à l'élection présidentielle, Nicolas Hulot et sa fondation ont remis au goût du jour l'idée d'une démocratie à laquelle les citoyens participent et s'engagent.

[2] Respectivement présidents de France active et du Crédit coopératif.

[3] Chiffres du 13 septembre 2011.

[4] Notamment Martin Hirsch, président de l'Agence du service civique, ou Jean-Paul Delevoye, à la tête du Conseil économique, social et environnemental.

Photo ci-contre :

La campagne d'adhésion au Pacte civique a été lancée officiellement les 14 et 15 mai derniers. www.pacte-civique.org